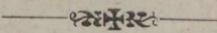


XXI<sup>e</sup> année

N<sup>o</sup> 6

—o—

——  
Juin

1918

—o—

ANNALES  
des  
PRETRES-ADORATEURS  
et de la  
LIGUE SACERDOTALE DE LA COMMUNION



NOUVELLE SERIE

Canada: \$1.00 - - - - - Etats-Unis: \$1.25

368 MONT-ROYAL EST, MONTREAL, P. Q.

## Sommaire du numéro de Juin 1918

	PAGES
I. — Le Christ Eucharistique modèle des vertus sacerdotales, d'après la B. Marg. Marie A. T., s. s. s. ....	161
II. — L'Eucharistie et la question sociale: l'Eucharistie et les œuvres sociales ..... L. B., s. s. s. ....	166
III. — Sujet d'adoration. — La Prédication: Un modèle: St Jean-Baptiste .....	173
IV. — S. G. Mgr Jean Forbes et le Vicariat apostolique de l'Ouganda .....	La Rédaction..... 177
V. — Autour de la Prédication .....	183

### DÉFUNTS

M. l'abbé Philippe Shaienks, du diocèse de Québec, membre de l'Association depuis mai 1913. Le défunt était le frère du R. P. Léon Shaienks, s. s. s. de notre maison de New-York.

M. l'abbé James Ballantyne, du diocèse de Québec, membre de l'Association depuis septembre 1896.

### VIENT DE PARAÎTRE

## A la T. S. Vierge Marie Notre-Dame du T. S. Sacrement

*Opuscule de 100 pages.*

Bien que ce petit ouvrage ne s'adresse pas directement aux prêtres, nous nous faisons un plaisir de leur faire connaître sa récente apparition. C'est une très heureuse compilation d'un choix de prières propres à développer la dévotion à la T. S. Vierge. Dès le premier coup d'œil jeté sur ce recueil on remarque que la note eucharistique y domine et qu'elle a été voulue par le compilateur. Qui mieux que Marie peut être notre guide et notre modèle dans nos devoirs envers Jésus-Hostie? On trouvera donc dans ces pages de précieux auxiliaires pour accomplir avec piété nos divers devoirs eucharistiques: sainte Messe, communion, et plusieurs autres prières pour différentes circonstances de l'année. La plupart de ces prières qui sont indulgenciées ont été puisées aux sources les plus autorisées en particulier dans la *Raccolta*. Nos Confrères feront donc œuvre utile et répondront à un réel besoin des âmes en faisant connaître ce petit volume et en travaillant à sa diffusion autour d'eux. L'opuscule, de 100 pages, édité à nos bureaux, se présente sous une forme élégante, avec, au frontispice, un hors-texte reproduisant la magnifique statue de Notre-Dame du T. S. Sacrement due au ciseau du directeur des ateliers du Vatican, le sculpteur Galli.

L'unité 10 sous.

La douzaine \$1.00.

Le cent \$7.50.

BUREAU DES ŒUVRES EUCHARISTIQUES,  
368 Ave Mont-Royal Est, - - - Montréal.



# Le Christ Eucharistique

MODELE DES VERTUS SACERDOTALES

d'après la B. Marguerite-Marie

---

On a pu dire de la sainte confidente du Sacré Cœur qu'elle avait créé "un système de sainteté eucharistique", tant elle insistait pour présenter l'Eucharistie comme le foyer de toute vie surnaturelle, pour attacher l'attention sur les vertus que pratique le Sauveur dans l'état sacramentel, pour vivifier les âmes par une participation assidue à la Communion. Et cela ne doit pas étonner: le Sacré Cœur s'étant manifesté dans l'Eucharistie devait révéler les trésors que contient l'Eucharistie, révéler surtout la personne et la vie du Christ eucharistique, dont il est le centre et le foyer. Et il était naturel que celle à qui il se révélait dans sa plénitude reçut par là même la connaissance la plus parfaite du Sacrement qui contient le Christ, qui est le Christ lui-même.

La Bienheureuse affirme que c'est la volonté positive du Sacré-Cœur que nous conformions notre vie à la sienne dans l'Eucharistie: "L'adorable Cœur de Jésus a un ardent désir que nous conformions notre vie à la sienne au Très Saint Sacrement. Notre Seigneur veut que nous réglions notre vie sur les vertus de son divin Cœur dans le sacrement de son amour." Elle ajoute que le moyen capital d'arriver à produire en nous-mêmes la ressemblance avec ce divin modèle, est l'amour. "Puisque l'amour conforme ceux qui s'aiment, si nous aimons l'adorable Cœur de Jésus, formons donc notre vie sur le modèle de la sienne au Saint Sacrement! Mais rappelons-nous que c'est en l'aimant souverainement que nous conformerons notre vie à la sienne."

Dans deux de ses écrits: *Défi pour nos chères sœurs novices*, et: *Conventions d'amour pour honorer le divin Cœur*

de Jésus(1), la Bienheureuse enseigne le moyen pratique d'unir tous les actes de la journée au Saint Sacrement et de se faire une vie qui soit la copie de celle qu'y mène le Sauveur. — Nous mêlons ensemble ces deux écrits qui se complètent l'un l'autre.

“Vive Jésus dans le cœur de ses fidèles amantes, qui désirent consacrer leurs actions à rendre hommage à son Sacré Cœur au Saint Sacrement!

“Premièrement, le matin, après nous être mises sous la protection de la sainte Vierge, nous la prions de nous offrir à Jésus-Christ au Très Saint Sacrement, pour rendre hommage à cette offrande qu'il y fait de lui-même à son Père éternel: unissant nos âmes à la sienne, afin qu'il les préserve du péché; nos cœurs à son Cœur, afin qu'il y consume tout ce qui lui déplaît.—Il faut ainsi unir tout ce que nous sommes à tout ce qu'il est, et le prier de suppléer à tout ce qui nous manque.

“Nous unissons notre oraison à celle que fait pour nous Jésus au Saint Sacrement; à la fin nous offrirons à Dieu celle de son divin Fils, pour réparer les défauts et les pertes de temps de celle que nous venons de faire.

“A l'Office, nous unissons nos louanges à celles de Jésus et tâcherons d'entrer dans ses saintes dispositions et dans son ardente pureté, afin qu'il soit partout notre supplément auprès de son divin Père.

“Pour entendre la sainte Messe nous nous unissons aux intentions de cet aimable Cœur, en le priant de nous en appliquer le mérite selon ses desseins adorables sur nous.

“Quand vous aurez le bonheur de le recevoir réellement, vous offrirez souvent au Père éternel les saintes dispositions de la sainte Vierge au moment de l'Incarnation, lesquelles vous unirez à celles de son divin Fils pour suppléer à celles qui vous manquent pour le recevoir dignement.—Et quand vous l'aurez reçu, vous l'offrirez à son Père éternel pour votre action de grâces, pour louanges, adoration et amour, le priant de réparer à ce moment tous les défauts de votre vie

(1) Vie et œuvres, tome II. Recueil de ses écrits divers.

passée, de consommer en vous tous les desseins et d'y accomplir toutes ses volontés; lui demandant que, puisqu'il n'a jamais transgressé les lois que son amour lui a prescrites dans ce divin Sacrement, il ne permette pas que vous négligiez l'observation de vos saintes règles.

“Votre Présence de Dieu sera de considérer ce que Jésus fait au Saint Sacrement, pour vous conformer à lui. Et, en vous tenant dans son Sacré Cœur en la manière que le demande la différence de chacun de vos exercices, vous offrirez à Dieu ses saintes dispositions pour suppléer à celles qui vous manquent pour vous en bien acquitter; et, à la fin, pour réparer les fautes que vous y auriez commises.”

\*  
\* \*

Voici maintenant les vertus proprement dites du Christ eucharistique à imiter: jusqu'ici c'est plutôt l'union aux dispositions du Cœur eucharistique pour rendre à Dieu nos devoirs, que nous a enseignée la “disciple du Sacré Cœur.”

*L'Humilité.*—“La vie de Jésus au Saint Sacrement est toute cachée aux yeux des créatures qui n'y aperçoivent rien que les pauvres et viles espèces du pain et du vin.—De même, je tâcherai de me tenir tellement cachée, et je n'aurai pas de plus grande joie que de ne voir paraître en moi que ce qu'il y a de plus pauvre et abject, pour me tenir toujours cachée sous la cendre de l'humilité, par les rebuts et mépris des créatures, pour soulager mon Jésus dans les mépris, injures, sacrilèges, profanations et autres indignités qu'il reçoit dans cette vie cachée, sans que jamais il se plaigne. C'est pourquoi je ne me plaindrai ni excuserai, me souvenant toujours que chacun a droit de m'accuser, humilier et faire souffrir, puisque l'amour du Sacré Cœur m'oblige à tout souffrir sans me plaindre, ni dire que c'est assez.”

*L'Obéissance.*—“Voyant qu'il se rend obéissant aux prêtres bons ou mauvais et se met entre leurs mains pour y mourir mystiquement, prenant la qualité d'Hostie pour se laisser immoler et sacrifier selon leurs desseins, sans qu'il témoigne

de résistance: pour me conformer à lui, je me rendrai prompte à l'obéissance, et, comme une hostie d'immolation, je me mettrai entre les mains de mes supérieures, de quelles manières qu'elles soient; afin que, mourant à toutes mes volontés, passions, inclinations ou aversions, elles puissent disposer de moi à leur gré, sans que je fasse paraître la répugnance que je sentirai. Et la violence que je me ferai sera pour honorer celle que Jésus se fait pour entrer dans les âmes souillées du péché, dont il a tant d'horreur, qu'à chaque fois qu'il y entre, il y renouvelle cette agonie mortelle du Jardin des Olives.

*La Pauvreté.*—“Jésus se fait pauvre au Très Saint Sacrement, nous donnant tout ce qu'il a sans se rien réserver, pour posséder nos cœurs et les enrichir de lui-même. Il faut, pour l'imiter et gagner le sien tout aimable, que je me quitte et me méprise moi-même et sois bien aise que les autres le fassent à mon égard.”

*Le Silence.*—“Jésus garde au Saint Sacrement un perpétuel silence: vous unirez votre silence au sien et l'imiterez par le silence intérieur et extérieur, ne parlant que par l'ordre de la règle ou de la charité, retranchant tout discours à votre avantage, ou qui pourrait fâcher le prochain, anéantissant toute réflexion d'amour-propre et de vanité.”

*La Modestie.*—“Vous porterez les yeux bas, en élevant ceux de votre âme vers Jésus au Saint Sacrement.”

*La Mortification des sens.*—“Jésus est là comme dans un état de mort au regard de la vie des sens. Il faut donc que je fasse mon plaisir de n'en point avoir, en renonçant à tout ce qui m'en pourrait procurer, essayant de mortifier tout ce qui me pourrait contenter.

“Quand je souffrirai la soif, ce sera pour soulager celle que l'adorable Cœur de Jésus a d'être connu et aimé dans ce Sacrement d'amour.”

*Charité pour le prochain.*—“Ne conservez jamais aucune froideur contre le prochain, parce que le Sacré Cœur de Jésus-Christ en aurait autant pour vous. Et lorsque vous rappelez dans votre mémoire les petits déplaisirs que vous

croyez avoir reçus autrefois, vous faites que le Seigneur se ressouvient de tous vos péchés passés, que sa miséricorde lui avait fait oublier."

*L'Horreur du péché.*—Sur une faute qu'avait faite la Bienheureuse, Notre Seigneur lui fit cette leçon: "Apprends que je suis un Maître saint et qui enseigne la sainteté. Je suis pur et ne puis souffrir la moindre tache. Si je suis doux à supporter tes faiblesses, je ne serai pas moins sévère et exact à corriger et à punir tes infidélités."—Une autre fois, Notre Seigneur lui dit: "Je ne puis supporter les âmes tièdes et lâches."—Et un jour Notre Seigneur, se montrant dans la communion à la Bienheureuse sous la figure d'un *Ecce homo*, lui dit: "Voilà le pitoyable état où les pécheurs m'ont réduit!"—C'est qu'il y a incompatibilité radicale entre le péché et le Saint Sacrement, qui est le mémorial de la douloureuse et mortelle Passion de Jésus, endurée à cause des pécheurs et pour détruire le péché, et que le Sauveur a institué pour le poursuivre jusqu'au fond de chaque âme: *Hic est sanguis meus qui effunditur in remissionem peccatorum!* Formée à cette école, la Bienheureuse ne pouvait supporter ni en elle ni dans les autres les fautes commises de propos délibéré. Elle écrivait à une religieuse tiède et négligente: "Tant de fautes volontaires sont bien dangereuses, surtout à une âme religieuse. Hélas! ma chère Sœur, si vous pouviez comprendre quel grand tort vous faites par là à votre pauvre âme et de combien de grâces vous la privez!"

A. T. s. s. s.

## MESSE ANNUELLE

Pour les Associés défunts.

(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1905).

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de **2000 à 2400** de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts.

## L'Eucharistie et la question sociale

### III — L'Eucharistie et les œuvres sociales

Une formation eucharistique sérieuse doit conduire nécessairement à l'action, car l'Eucharistie, sacrement essentiellement actif, ne peut rester stérile dans une âme qui obéit à cette douce et puissante influence. Cette âme ainsi nourrie de la divinité me fait songer à ces chevaliers du moyen-âge qui, après leur veillée d'armes devant le tabernacle, s'élançaient avec vaillance dans les combats, ne rêvant que prouesses et victoires. Or, c'est dans les œuvres sociales que l'apôtre moderne trouvera une carrière superbe au déploiement de son zèle.

Je n'ai pas à prouver ici la nécessité de ces œuvres. Il suffit de se rappeler que très souvent l'action religieuse du clergé lui-même ne peut atteindre les âmes qu'à condition d'être préparée et soutenue par des œuvres économiques. De plus, il importe d'opposer à l'ennemi la tactique même dont il se sert; à l'association opposons l'association. Enrégimentons nos forces dans des cadres solides de façon à former des bataillons prêts à défendre toutes nos positions. Car il faut en arriver à ce point que chaque besoin du peuple trouve dans l'armée catholique un secours approprié et efficace.

La chose importante ici, c'est de donner à nos œuvres un caractère franchement catholique. En effet "ces institutions économiques—syndicats ouvriers, coopératives de consommation, de production, de crédit, caisses populaires—s'établiront nécessairement parmi notre peuple. Or, l'expérience l'a prouvé, elles ne peuvent rester longtemps neutres. Ou chrétiennes ou socialistes. Si nous ne veillons pas à leur infuser, dès leur fondation, l'esprit catholique, d'autres y feront vite pénétrer l'esprit révolutionnaire(1)."

(1) Cfr. J.-P. Archambault, S. J. *Le Clergé et l'Action sociale*, p. 11.

Ce n'est pas à dire qu'il ne faille fonder que des confréries, mais il faut qu'à travers la vie de nos associations coule une sève toute chrétienne et se manifeste un esprit religieux qui sont les seuls gages d'heureux résultats. Cette infusion d'une âme divine dans nos œuvres même économiques s'impose de toute nécessité, sous peine de voir dégénérer nos mutualités catholiques en vulgaires compagnies d'assurance. N'oublions pas que l'apôtre social fait avant tout œuvre religieuse, et que les institutions matérielles à sa disposition ne sont que des moyens pour arriver à la fin supérieure qu'il se propose. Jamais époque n'a vu fleurir plus d'œuvres que la nôtre, et si elles n'ont pas transformé la société, la cause en est principalement dans leur manque de vie intérieure. Il serait long et triste de faire le tableau des lamentables échecs qu'ont essuyés les fondateurs d'œuvres qui ne se sont pas inspirés de ces principes. Ainsi la bonne cause n'a rien à attendre de ce "catholicisme sportif" tel que pratiqué en certains milieux, non plus que de ces groupements au titre quelquefois bien catholique mais à esprit purement philanthropique ou humanitaire(1).

Inutile de faire de longues dissertations pour savoir où réside cette vie capable d'animer les œuvres sociales; elle n'est autre que la vie même de Jésus telle que nous la trouvons dans le Sacrement de nos autels. Pourquoi ne pas aller la puiser là où elle existe dans toute son ampleur? On

(1) Pie X a clairement manifesté la volonté de l'Eglise à ce propos dans une lettre adressée en 1912 à l'évêque de Périgueux, et citée par le R. P. S. Bellavance, S. J. dans *Pour préparer l'avenir*, p. 89, en note. Le grand Pontife s'exprimait ainsi: "Après les œuvres sociales, les œuvres dites de jeunesse vous ont aussi préoccupé à juste titre. Le but de ces œuvres est sans doute d'éviter que les jeunes gens désertent la religion, mais surtout d'obtenir qu'ils deviennent chrétiens, d'un christianisme vécu et conquérant: elles sont donc par essence surnaturelles, et surnaturels, par conséquent, doivent être les moyens dont le directeur y fait emploi." (Acta Apostolicæ Sedis, 1912, p. 714).

On nous permettra de renvoyer le lecteur à l'excellent ouvrage de Dom Chautard, *L'âme de tout Apostolat*; toute la 4e partie intitulée: *Fécondité des œuvres par la vie intérieure*, contient sur le sujet qui nous occupe des pages désormais classiques.

peut le poser en principe: les œuvres sociales doivent toujours compter avec l'Eucharistie; et l'on peut prédire une issue fatale à toutes celles qui prétendraient ignorer un si grand sacrement, tellement son influence bienfaisante est considérable et sur l'esprit qui doit animer l'œuvre et sur le zèle de ses directeurs et sur les bonnes relations qui doivent exister entre les membres. Aussi Léon XIII ne trouve pas de meilleure explication au succès des œuvres catholiques que la charité qui prend sa source dans l'Hostie: "Car cette charité sincère, écrit-il, qui est accoutumée à tout faire et à tout souffrir pour le salut et l'utilité de tous jaillit, ardente et active, de la très sainte Eucharistie où se trouve le Christ vivant lui-même, où il s'abandonne à tout son amour envers nous, et où, poussé par l'élan de sa charité, il perpétue son sacrifice. On voit ainsi d'où les travaux ardu des hommes apostoliques, d'où les institutions catholiques, si nombreuses et si variées qui rendent service à l'humanité, tirent leur origine, leur force, leur persistance et leurs heureux résultats(1)"

Mais comment arriver en pratique à faire vivre une œuvre sociale de l'Eucharistie? Tout apôtre vraiment digne de ce nom ne peut manquer de trouver la chose facile. Puisque chaque œuvre tire toute son inspiration des règles qui la régissent, il importe que l'Eucharistie trouve sa place dans cette réglementation. Pourquoi ne pas réserver dans les statuts d'une association de secours mutuel par exemple un article où seraient indiqués en termes clairs les devoirs eucharistiques des sociétaires? A notre avis, les directeurs d'œuvres ne devraient jamais oublier, en élaborant leurs règlements, d'y noter la part immense que l'Hostie doit remplir dans le fonctionnement de l'œuvre. On aura donc soin d'inviter les membres à prendre leur mot d'ordre auprès du tabernacle, à venir retremper leur ferveur par la visite au Saint Sacrement. L'article de la Communion réparatrice devrait figurer avec honneur dans tous les règlements. Il semble que cette stipulation serait comme une bénédiction

(1) Encycl. *Miræ caritatis*.

qui assurerait l'exact accomplissement des autres points des statuts.

Une fois que l'Eucharistie aura pour ainsi dire mis son empreinte sur une œuvre par cette déclaration que les règles rappelleront sans cesse, rien de plus naturel pour le directeur que de revenir sur ce point fondamental dans les différentes réunions. Qu'il soit à la tête d'un patronage, d'une conférence de Saint Vincent de Paul, ou d'une mutualité catholique, l'aumônier n'omettra pas de temps en temps de rappeler aux sociétaires qu'ils doivent puiser dans la charité du Christ sacramentel l'esprit de leur œuvre et la somme de dévouement qu'elle leur demande.

S'agit-il d'un cercle d'ouvriers que l'on a à diriger? Rappelons-leur que "c'est surtout pour la masse des travailleurs que l'humble Ouvrier de Nazareth habite toujours parmi nous, dans nos tabernacles; qu'il a pour eux des prédilections spéciales, et qu'il voudrait se donner à eux chaque jour, si possible, pour les fortifier en partageant leurs labeurs et leurs souffrances.—Oui, il faut aller au peuple, le flambeau de l'Eucharistie à la main, parce que le peuple est le nombre, le peuple est digne de compassion, le peuple est plus exposé à subir les influences révolutionnaires(1)."

Quant aux cercles d'étude, il est à souhaiter qu'un sujet tel que l'Eucharistie soit mis à l'ordre du jour. Ce serait un excellent moyen pour chacun d'entrer en connaissance avec la doctrine de l'Eglise, et cela d'une manière intéressante et familière. Un court exposé doctrinal et une discussion bien dirigée apprendront plus peut-être que le sermon le mieux préparé. Je ne prétends pas qu'il faille créer un cours de théologie scolastique dans chaque cercle d'étude; l'innovation serait pour le moins déplacée. Mais entre la thèse théologique et la réponse du petit catéchisme il y a marge pour expliquer soit une *vérité eucharistique*: histoire de l'Eucharistie, liturgie, doctrine de l'Eglise manifestée par les décrets récents sur la communion; soit un *moyen pratique* d'arriver

(1) Rapport présenté par le R. P. Durand, s. s. s. à l'assemblée générale des catholiques du Nord (France), le 11 novembre 1907.

à une vie spirituelle plus intense alimentée par l'Eucharistie; soit enfin la manière de répondre aux *objections* courantes qui éloignent tant d'âmes de la table sainte. Nous croyons que les convictions personnelles que les membres du cercle acquerraient en agissant ainsi ne tarderaient pas à féconder leur apostolat social et à lui faire porter des fruits abondants, en leur suggérant un nouveau terrain d'activité et de nouvelles méthodes de combat.

Si nous passons maintenant aux œuvres de jeunesse, l'influence que l'Eucharistie doit y exercer nous paraît de la plus haute importance. N'est-ce pas une élite que ces institutions se proposent de former? Eh bien! pour atteindre un but aussi élevé il ne faut pas moins que le secours de l'Hostie. Dans notre siècle où le catholique a tant à lutter, il ne lui suffit plus d'alimenter ses forces dans des dévotions plus ou moins accessoires, mais c'est la substance même du Corps et du Sang de Jésus-Christ qui doit créer en lui cet homme nouveau capable de faire face à des périls nouveaux.

Il importe donc souverainement d'inculquer à la jeunesse la nécessité de cette vie eucharistique. Revenons-y dans les réunions des cercles, dans les tracts ou articles de revue que nous aurons à écrire, dans nos entretiens privés avec les jeunes(1). On pourrait en dire autant des retraites fermées, qui sont une occasion excellente pour familiariser avec l'Eucharistie une élite qui ensuite ira répandre autour d'elle la flamme du zèle allumée au pied de l'autel. Encore une fois les occasions ne manquent pas à l'apôtre dévoué et intelligent.

Que dire de l'action eucharistique qu'une Conférence de Saint Vincent de Paul peut exercer? Rien de plus facile pour un sociétaire, étant donnés ses rapports intimes avec la classe pauvre et souvent abandonnée, de procurer le précieux avantage de la première communion à un grand nombre d'enfants délaissés, en instruisant des parents ignorants de la doctrine eucharistique, en conseillant des rapports fréquents avec Jésus sacramental à ceux qui succombent sous le poids de la

(1) Lire le beau chapitre que le R. P. S. Bellavance, S. J. a consacré à la piété chez les jeunes dans son excellent volume: *Pour préparer l'avenir*.

misère et peut-être du découragement, leur disant les ressources admirables de force qui résident dans l'Hostie. Si tous nos apôtres sociaux faisaient d'aussi bonne besogne, ils aideraient singulièrement au relèvement moral de la classe pauvre et ouvrière, et par le fait même, feraient avancer d'un grand pas la question sociale.

Nous pourrions allonger la liste des moyens qu'on utilisera avec fruit pour faire pénétrer l'action de l'Eucharistie jusqu'au plus intime de nos œuvres sociales. Qu'il nous suffise d'ajouter une suggestion. Elle nous est fournie par un spécialiste dans les questions sociales, le R. P. Husslein, S. J. Dans un de ses derniers ouvrages, il essaie de résoudre ce qu'il appelle le grand problème de la paroisse(1). Or, la meilleure solution que trouve l'auteur est celle qui lui a été personnellement signalée par un homme d'une vaste expérience et qui a été intimement mêlé à la vie du peuple. Il s'agit tout simplement de faire travailler l'Eucharistie elle-même à ce mouvement de régénération paroissiale, œuvre éminemment sociale, s'il en fût jamais. Pour cela le savant jésuite suggère que chaque paroisse possède un catalogue comprenant tous les noms des jeunes gens. On divisera la paroisse en plusieurs sections ayant chacune son zélateur. Ceux-ci chercheront à conduire à l'église tous les jeunes gens, afin de les amener à la communion mensuelle, puis hebdomadaire. Eux-mêmes devront donner l'exemple; ils noteront les absences et stimuleront les abstentionnistes. Le but de ce plan si simple est de mettre l'Eucharistie en contact immédiat avec les jeunes paroissiens et de la constituer ainsi le centre d'attraction du renouveau religieux qu'on veut provoquer. Car une fois que Jésus se sera emparé des cœurs, son influence deviendra illimitée. "Le divin Amant de nos âmes, écrit le R. Père, est plus puissant que tous les autres moyens humains, pour conserver les cœurs qu'on aura dirigés vers son auguste Personne." Bien plus, le Père ne craint pas d'affirmer que ce plan, malgré sa simplicité, s'il était appliqué au monde entier serait, humainement parlant, la plus forte assurance contre

(1) Cfr. Husslein, S. J., *The Catholic's Work in the World*.

la perte des âmes et la cause de l'accroissement du nombre des fidèles comme aux premiers siècles de l'Eglise.

Si l'on s'étonne de notre insistance à mettre en avant l'Hostie comme le meilleur facteur de rénovation sociale populaire, nous répondrons avec un orateur: "L'Eucharistie est le sacrement du peuple. Les préparations de ce mystère adorable ont eu lieu au milieu des foules; c'est à des hommes du peuple que le Seigneur s'est donné tout d'abord... D'ailleurs, s'il l'on va au fond du mystère; est-ce que l'Eucharistie n'est pas le Jésus d'autrefois, le Jésus Sauveur de toutes les âmes, et en particulier le Jésus ouvrier et l'ami incomparable des travailleurs et des pauvres, et sa tendance n'est-elle pas d'aller avant tout à ceux qui travaillent et qui souffrent?.."

L'histoire de saint Louis nous apprend que le pieux monarque, après son désastre de Mansourah, ne possédait pas l'argent réclamé par les infidèles vainqueurs, et qu'il laissa l'Hostie sainte au milieu de l'armée captive, comme garantie de la rançon qu'il promettait de payer. Les Sarrasins eux-mêmes acceptèrent ce gage mystérieux, et ce fut l'Eucharistie qui sauva l'armée.

Nous autres catholiques, ne ressemblons-nous pas à l'armée de saint Louis, attaquée et investie de toutes parts par ses implacables ennemis? Eh bien! serrons nos rangs, groupons-nous dans les œuvres sociales, tout en nous pressant autour de l'Eucharistie, et aujourd'hui, comme au temps des croisades, l'Hostie sainte nous sauvera.

(à suivre)

L. B. s. s. s.

## Sujet d'Adoration

### LA PRÉDICATION

Un modèle : Saint Jean-Baptiste

#### I — Adoration

*Fuit homo missus a Deo... Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine, ut omnes crederent per illum.*  
(Joan., 1, 6, 7.)

Ces paroles expriment la mission du saint Précurseur du Messie, Jean-Baptiste.—Elles expriment aussi la mission du prêtre, cet autre précurseur de Jésus-Christ auprès des âmes, chargé de préparer sa venue et d'établir son règne en elles.

Comme Jean-Baptiste, il est choisi de Dieu et envoyé par lui aux hommes. Il est homme lui-même : *fuit homo*, et comme tel, indigne et misérable, tiré du néant, non seulement du néant d'origine, mais encore du néant du péché; honoré des préférences divines, distingué parmi tant d'autres hommes, et investi par Dieu du plus auguste des caractères et de la plus glorieuse des missions : *missus a Deo*.

Cette mission consiste à rendre témoignage à la lumière, *ut testimonium perhiberet de lumine*, c'est-à-dire à Jésus-Christ vrai Dieu de vrai Dieu, lumière de lumière, lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde.—Rendre témoignage à la lumière, c'est donc annoncer Jésus-Christ, c'est le faire connaître; c'est prêcher, révéler ses grandeurs, ses mystères, ses œuvres, son amour, ses droits, ses titres à la reconnaissance et à l'amour des hommes;—c'est le manifester au monde qui l'ignore, l'oublie, le méconnaît, le méprise, le blasphème et l'outrage;—c'est affirmer sa loi, rappeler ses exemples, redire ses enseignements, faire luire, en un mot, aux yeux des hommes ce flambeau brillant de toute vérité qui se nomme Jésus et qui vient éclairer toute créature.

O Prêtre, reconnaissez votre mission et croyez-y. Adorez Jésus qui vous l'a confiée. Humiliez-vous d'avoir été choisi

pour l'exercer, malgré vos démérites. Confondez-vous dans un sentiment de profonde admiration, à l'exemple de Jean-Baptiste se déclarant indigne de délier les cordons de Celui dont il devait annoncer et préparer la venue.

## II — Action de Grâces

Puis, rendez grâces à la bonté divine de ce choix miséricordieux, de cette mission glorieuse de précurseur, de témoin! *Missus a Deo ut testimonium perhiberet de lumine.* Et pour mesurer l'étendue de la reconnaissance que vous devez à Dieu, considérez ce qu'est cette mission et de quelles prérogatives elle vous honore.

Jésus-Christ, en vous faisant son témoin, vous a confié le soin de rendre témoignage à sa *divinité* et à son *humanité*. Pour cela, il vous a confié ses *paroles*, vous en manifestant le sens, vous en donnant l'intelligence, vous en découvrant les secrets, afin que vous puissiez à votre tour et en son nom, les expliquer aux âmes et leur en faire saisir les salutaires enseignements.

Il vous a confié ses *exemples*, afin que vous les rappeliez aux hommes, que vous les opposiez, au besoin, à leurs vices et à leurs scandales, et les proposiez à leur imitation.

Il vous a confié ses *grâces*, qui sont un écoulement de lui-même, une participation de sa nature et de ses excellences divines, et surtout une manifestation de sa charité. Ces grâces ont leurs réservoirs condensateurs et leurs canaux distributeurs dans les *sacrements*. C'est vous, ô prêtre, qui êtes chargé par Dieu d'ouvrir ces réservoirs, d'épancher ces canaux sur le monde, afin que les grâces qu'ils communiquent aux âmes leur portent et la lumière qui les éclaire et la force qui les soutient.

Il s'est confié *lui-même* à vous, dans l'adorable Eucharistie, afin que vous le fassiez pénétrer dans les âmes et qu'il puisse, introduit par vous en elles, les instruire, les diriger, les soutenir, les relever, les sanctifier et les sauver.

Vous le voyez, tout ce que Jésus vous a confié doit être entre vos mains un moyen de le manifester, de rendre témoignage à sa sainteté, à sa puissance.

O prêtre, comprenez la beauté de votre mission: en est-il de plus glorieuse? et après la grâce de connaître, d'aimer et de servir Dieu, en est-il de comparable à celle de le faire connaître, aimer et servir? Quelle ne devra donc pas être votre reconnaissance!

### III — Réparation

Il y a un double témoignage, ô prêtre, que vous devez rendre à la lumière: le témoignage des lèvres et le témoignage des œuvres.

Le témoignage des lèvres.—Il faut que votre bouche s'ouvre sans cesse, du moins autant que votre devoir l'exige et que les besoins des âmes le réclament, pour enseigner la vérité et pour détruire dans les âmes les préjugés, l'ignorance ou la demi-sicence du christianisme;—pour signaler l'erreur et la confondre;—pour combattre les négations du rationalisme et réprouver les attaques de la libre-pensée;—pour contredire les mensonges audacieux des apôtres de l'incrédulité et mettre en garde les esprits contre les insinuations perfides d'un libéralisme soi-disant catholique;—pour empêcher les enfants des hommes de diminuer les vérités éternelles, et d'atténuer les principes de la moralité, fondement de l'édifice social.

Vous êtes un témoin. Vous devez donc rendre témoignage. L'heure présente est à la lutte: lutte de la vérité contre l'erreur, de la lumière contre les ténèbres, des réalités contre les apparences, du bien contre le mal, de la vie contre la mort. *Clama, ne cesses!* Parlez, revendiquez les droits de la vérité, de la lumière, de la réalité, du bien, de la vie. Jésus attend de vous ce témoignage; à vous de le rendre, sans doute avec prudence, mais aussi sans concession, sans altération, sans lâcheté, fidèlement, énergiquement, constamment, au risque de déplaire au monde et, s'il le faut, au prix de votre vie.

Mais ce témoignage des lèvres servirait de peu s'il n'était relevé, complété, rendu efficace par celui des œuvres et de l'exemple. *Non in verbo neque lingua, sed opere et veritate.* Si votre vie ne s'accorde pas avec vos paroles, si ce que vous enseignez est démenti, contredit par ce que vous faites, il est impossible que vous rendiez à la vérité un témoignage com-

plet, fructueux, salutaire aux âmes, capable de les convaincre, de les saisir et de les entraîner. Ces âmes seront en droit d'opposer à vos paroles ce reproche de l'Évangile: *Dicunt et non faciunt*. . .—Trop souvent aussi le témoignage de vos lèvres fera défaut si celui des œuvres est muet, et vous comprendrez vous-même qu'il y aurait une sorte d'impudente contradiction à vouloir défendre une cause qui, pour être légitime en elle-même, est si lâchement compromise et trahie par votre conduite.

Examinez votre vie. Est-elle une vivante démonstration de la vérité que vos lèvres enseignent? Rend-elle témoignage à la lumière? Dénote-t-elle manifestement que Jésus-Christ vit en vous, règne en vous, inspire et anime tous vos actes? Est-elle lumineuse, c'est-à-dire édifiante, prêchant le bien, portant à la vertu, la rendant estimable et aimable?—Et vos lèvres s'ouvrent-elles au témoignage qu'elles doivent à la lumière? Ne sont-elles pas muettes, ou tout au moins paresseuses? Ne s'acquittent-elles pas de leur mission avec négligence, en usant de trop de ménagement pour l'erreur qu'elles doivent combattre et l'hypocrisie qu'elles doivent démasquer?—Ne rendent-elles pas à la vérité de l'Eucharistie, à ses grandeurs, à ses amabilités, à ses droits, un témoignage insuffisant et trop rare?—O prêtre pensez-y bien, votre mission de témoin embrasse le Christ tout entier que vous avez à manifester aux âmes. . . Ne le point faire, c'est vous montrer infidèle à cette mission. . .

#### IV — Prière

O prêtre, tous les jours, dans la récitation de l'office divin, l'Église met sur vos lèvres ces paroles:

*Os, lingua, mens, sensus, vigor  
Confessionem personent.*

Ces paroles vous rappellent votre mission de témoin, et l'obligation où vous êtes de rendre témoignage à la lumière, de confesser Jésus-Christ de bouche, d'esprit, de cœur, par chacun des actes de votre vie, par l'édification de vos exemples.

Demandez instamment à Notre Seigneur de lui rendre témoignage de cette sorte, et de lui être un témoin véridique, fidèle, intrépide, inflexible, incorruptible, vous souvenant partout et toujours que vous n'avez été choisi, appelé, envoyé que pour cela: *fuit homo missus a Deo... ut testimonium perhiberet de lumine.*

Demandez en finissant à ce Jésus du Sacrement dont vous êtes l'adorateur, le confident et l'ami intime, de vous remplir de son esprit et de ses vertus, afin que vous puissiez, vivante copie de ce divin modèle, rendre à son Eucharistie un continu et glorieux témoignage, et, joignant à ce témoignage de l'exemple celui des lèvres, le faire connaître, adorer, aimer et servir, dans son Sacrement d'amour.

## S. G. Mgr JEAN FORBES

et le Vicariat apostolique de l'Ouganda

Il fait bon, au milieu des heures sombres que nous traversons, d'avoir à enregistrer quelques événements heureux. Ils revêtent dans la circonstance le cachet d'un encouragement précieux, et la main de Dieu qui nous les dispense nous révèle une bienveillance que nous commençons peut-être à oublier. L'élévation de Sa Grandeur Mgr Jean Forbes à la dignité épiscopale est sans contredit un de ces événements qui méritent d'être soulignés. C'est encore un des nôtres qui est l'objet d'une éminente distinction. Et cette distinction honore à la fois une famille, le clergé et la nation canadienne.

Une famille d'abord parce qu'elle ajoute un nouveau lustre là où la dignité épiscopale brillait déjà d'un éclat si bienfaisant. Tandis que le pieux et sympathique évêque de Joliette continuera au Canada ses travaux dans la portion de la vigne qui lui a été confiée, son frère, Mgr Jean Forbes, accomplira à l'autre extrémité de la terre un labeur analogue. En présence d'un fait si singulier nous serions tentés de renouveler la question du prophète à l'ange: *Quid sunt duæ oliva istæ ad*

*dexteram candelabri universa terræ?—Et dixit: Isti sunt duo filii olei qui assistunt Dominatori universæ terræ.*—Le clergé canadien aussi est à l'honneur quand Dieu confère la plénitude du sacerdoce à l'un de ses membres. La gloire qu'acquiert un compagnon d'armes ne rejaillit-elle pas sur tout le bataillon?—La nation elle-même est fière de cette nomination. L'avènement de Mgr Jean Forbes prouve en effet qu'il y a encore dans nos veines ce sang des missionnaires qui ont fait de la France le champion du Christ. C'est l'influence canadienne qui s'étend au loin, et le pays devra au nouvel élu de pouvoir lire dans les Annales de l'Afrique catholique, à la suite des Lavigerie et des Livinhac le nom d'un évêque canadien.

\*  
\* \* \*

Nos lecteurs, sans doute, seraient heureux d'avoir quelques détails sur le champ d'action qui échoit à notre évêque missionnaire. Nous emprunterons ces renseignements aux *Nouvelles religieuses*, et à la *Semaine Religieuse de Vannes*.

C'est en 1914 que le R. P. Forbes fut désigné par ses supérieurs pour le vicariat de l'Ouganda. Il y remplissait les fonctions de supérieur à la Haute-Ecole Sainte-Marie, de Roubago, lorsque le Saint-Père l'a appelé au poste de coadjuteur de Mgr Stréicher. Le vicariat compte 31 stations que se partagent 100 missionnaires, aidés de 39 sœurs et de 1302 catéchistes.

Il compte:

Néophytes. . . . .	158,127
Catéchumènes. . . . .	71,102

En 1916-1917, on y a fait:

Baptêmes d'adultes. . . . .	5596
Baptêmes d'enfant de néophytes . . . . .	6593
Baptêmes <i>in articulo mortis</i> . . . . .	3219

Il y a eu:

Confirmations. . . . .	6711
Confessions. . . . .	690,816
Communions . . . . .	2,027,909
Mariages. . . . .	1,346

Les écoles y sont au nombre de 704 et sont fréquentées par 12,351 garçons et 7,905 filles.

Le vicariat possède 52 établissements de charité, comprenant 32 dispensaires, 19 hôpitaux, 1 léproserie. En 1916-1917, on a soigné 427,570 malades.

L'œuvre de la première communion solennelle fonctionne depuis longtemps dans l'Ouganda comme dans les meilleures paroisses de France.

Chaque année, tout en faisant la visite des écoles dispersées dans les villages à plusieurs lieues à la ronde, les supérieurs de districts passent en revue les enfants de dix à treize ans, s'assurent de leurs dispositions et fixent le moment où ils viendront, auprès de la station, compléter leur instruction et se préparer pendant un semestre au grand acte, dont le souvenir les aidera plus tard à se maintenir au rang des chrétiens modèles.

Pour les recevoir, on a disposé autour de l'église, sur de larges avenues, plusieurs dortoirs et des salles de classe, dont la surveillance est assurée tantôt par des Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, tantôt par des institutrices indigènes dont le dévouement est au-dessus de tout éloge.

Voici, d'après le R. P. Supérieur de Nandéré, quel est le règlement suivi par cette troupe enfantine :

“Chaque matin, après la première messe et l'instruction d'usage, vers 7 heures et quart, le tambour convoque le jeune auditoire, qui se rassemble dans les grandes salles de classe. Un Père y vient en personne donner le bonjour, faire l'appel et l'inspection; puis nos deux à trois cents bambins sortent en rangs et se dirigent silencieux vers l'église, encadrés par leurs institutrices.

“Une fois tout ce petit monde rangé, le Père débute par la prière du matin; suivent quelques mots sur la fête du jour, les cérémonies de la messe, la façon de bien réciter les prières du divin sacrifice; après quoi on chante un cantique et la messe commence.

“Pendant la messe, nos enfants récitent en chœur, lentement, avec un ton spécial de piété, les prières habituelles.

“Le reste du temps, petits garçons et petites filles, en deux groupes distincts, sont confiés à la garde des Sœurs et des catéchistes.

“Dans l’après-midi, nos dévouées auxiliaires reviennent sur la leçon du matin, pour la bien graver dans les esprits, et font apprendre celle qui sera expliquée le lendemain.

“Mais que de patience alliée à une douce fermeté ne faut-il pas déployer pour maintenir la discipline parmi cette jeunesse éveillée, qui a tant de vif-argent dans les veines!”

Une remarque fut faite dès les premiers jours.

Les instructions communes ne parviennent pas toujours à fixer la légèreté des plus éveillés, ni à faire la lumière chez les autres. Les tête-à-tête, où chaque enfant est revu, questionné, averti, sont autrement efficaces. Un certificat d’aptitude destiné à faciliter la besogne des confesseurs est alors délivré à l’enfant dont l’âge de discrétion est bien reconnu et le baptême constaté. Inutile de souligner le travail énorme que supposent l’examen individuel et la première confession de 4986 petits amateurs de la brousse, chiffre pourtant relevé, en 1911, chez les noirs du Nyanza septentrional. Aujourd’hui, les difficultés sont fort aplanies; certains même de ces bambins, auxquels le chemin de la sainte Table est devenu familier, s’en tirent à merveille. S’ils habitent dans les parages immédiats de la station, ils n’attendent point le mois suivant pour communier à nouveau: ils se présentent d’eux-mêmes au saint tribunal.

Pour ceux qui demeurent un peu plus loin, on a établi l’œuvre de la communion mensuelle. Au jour dit, tous apparaissent à l’horizon. Le soir de leur arrivée ils ont une instruction spéciale, le lendemain ils se confessent, et le surlendemain ils communient. Après la messe de communion, il y a réunion plénière très intéressante avec chant de cantiques et réitération de bons conseils.

Lorsque les missionnaires visitent les écoles rurales, ils font aux petits enfants la faveur d’être entendus en confession et de communier sur place. Cette communion est le cadeau le plus apprécié: tous étant assurés d’y trouver avec la purification de l’âme, force, secours et bonheur. Les pa-

rents d'ailleurs sont très flattés de ces attentions envers leurs benjamins, et les sollicitent même. J'en donnerai pour preuve le fait suivant qui s'est passé à Notre-Dame-des-Victoires.

C'était pendant le carême dernier. Le missionnaire chargé du choix et de l'inscription des enfants parvenus à l'âge de discrétion voit un jour une mère chrétienne lui amener sa fille à peine âgée de six ans.

Après avoir pris des renseignements nécessaires et fait l'enquête convenable auprès de la mère, le missionnaire questionne un peu l'enfant pour s'assurer de ses dispositions.

—Que viens-tu faire ici ? lui dit-il.

—Je viens prier, Père.

—Oui sans doute, mais tu ne veux pas autre chose ?

—Je veux recevoir Jésus.

—Non, tu es trop petite encore ; retourne au village avec ta mère, ce sera pour l'année prochaine."

A ces paroles la mère est toute triste et la fillette se met à pleurer.

Bientôt le Père, poursuivant son examen, peut les rassurer, et l'enfant consolée se prépara comme un petit ange à faire sa première communion, qui eut lieu, en effet, quelques jours après.

\*  
\* \*

La communion fréquente est, d'ailleurs pratiquée, et goûtée dans l'Ouganda par tous les groupements de néophytes sans exception.

A Sainte-Marie-de-Roubago, en particulier pour distribuer le pain eucharistique à la foule, il faut trois prêtres le dimanche, les jours de fête, le premier vendredi de chaque mois, et deux prêtres tous les autres jours de l'année.

En dehors des petits enfants qui se disposent de près ou de loin à la première communion solennelle, les autres âges ont depuis longtemps leurs réunions particulières chaque mois.

Jeunes gens et jeunes filles, groupés dans de pieuses confréries ou des patronages, pères de famille, mères de famille, tous ont leur jour, leur directeur et leurs instructions à part. Les missionnaires peuvent ainsi rappeler plus facilement à

chacun ses devoirs d'état et donner des avis généraux pour perfectionner la marche de la chrétienté.

Il n'est pas jusqu'aux lépreux qui ne soient fiers de s'approcher chaque semaine du banquet sacré.

Au nombre de dix-huit, neuf hommes et neuf femmes, ces pauvres gens sont installés à cinq minutes du grand séminaire, sur le versant occidental de la colline de Katigondo.

Un d'entre eux, ancien catéchiste, leur rappelle chaque jour les enseignements de notre sainte religion, et leur fait chanter des cantiques, en même temps qu'il préside à leurs petits travaux. Tous les samedis, un missionnaire vient leur donner une instruction et les confesser. Comme ils sont heureux d'entendre la messe et de pouvoir communier chaque dimanche! Quelle joie aussi lorsqu'on leur amène un visiteur!

Dernièrement un de nos confrères qui était allé à Jérusalem vint leur apporter quelques paroles d'encouragement et de consolation.

Avant de prendre congé d'eux, il leur dit :

— "J'ai vu pendant mon séjour en Palestine plusieurs personnes atteintes du même mal que vous.

— Comment ? il y a des lépreux en Palestine ?

Eh oui ! depuis des milliers d'années. N'avez-vous donc pas lu dans l'Évangile que Notre Seigneur en guérit plusieurs ?"

Cette réponse plongea les auditeurs dans l'admiration ; mais leurs cerveaux affaiblis n'en saisirent pas très bien le sens.

A la réunion du dimanche suivant, le Père aumônier s'aperçut que les fronts étaient soucieux.

"Père, dit l'un d'entre eux avec une touchante simplicité, nous te remercions beaucoup de nous avoir amené le missionnaire qui a vu Jérusalem. Quel âge a-t-il donc ? Est-il possible qu'il ait retrouvé les lépreux guéris par Notre Seigneur ? Comme ces anciens lépreux doivent être vieux ; Jésus-Christ est mort depuis si longtemps !"

\*  
\* \* \*

La chrétienté de l'Ouganda est donc devenue un grand arbre dans le champ de l'Église catholique, et, nonobstant les quelques feuilles sèches et bois morts que les orages ont couchés

au pied de ce colosse, il est vert, très vert même. La sève de la grâce circule abondante dans le tronc, dans les branches maîtresses, et jusque dans les plus tendres rameaux.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à Mgr Jean Forbes que les bénédictions du ciel l'accompagnent tous les jours de son épiscopat, et nous prions Sa Grandeur d'accepter les hommages que nous lui présentons au nom de l'Association des Prêtres-Adorateurs.

Ad multos annos!

LA RÉDACTION.

## AUTOUR DE LA PREDICATION

### I — Les prédications stériles (1)

La lecture de l'Encyclique sur la prédication a inspiré à l'un de nos collaborateurs le présent article dans lequel il étudie les deux points suivants: quels sont les prédicateurs qui "adultèrent" la parole divine, quels sont ceux qui contribuent à les faire se fourvoyer ainsi ?

\*  
\* \*

L'Encyclique attribue le peu de fruits de certaines prédications à la manière abusive dont plusieurs exercent ce ministère, troquant le rôle de prédicateur contre celui de tribun, de rhéteur, de déclamateur. Dans son magistral ouvrage sur la prédication, Hamon décrit ce mal et donne aux prédicateurs les leçons suivantes:

"Il faut s'abstenir dans la chaire de toutes les considérations d'un genre nouveau ou étrangères à la parole de Dieu, comme les considérations politiques, littéraires, purement philosophiques ou autres semblables; parce que l'Esprit Saint dit dans les Psaumes que c'est la parole de Dieu qui convertit: *lex Domini immaculata convertens animas.*

(1) Traduit de l'espagnol dans le numéro de novembre 1917 des "Anales de Los Sacerdotes Adoradores", de Buenos Aires.

Ce serait présomption d'attendre plus de ses propres pensées que de la parole de Dieu. L'Esprit-Saint, d'ailleurs, trace le cercle dans lequel doit se renfermer le prédicateur: *prædicate evangelium; prædica verbum*: l'Évangile, la parole de Dieu: voilà la matière nécessaire de la prédication, comme l'âme et la substance de la prédication: lui substituer des nouveautés profanes, des questions sociales, politiques ou philosophiques; prétendre que la chaire doit subir une réforme, que les nécessités de l'époque demandent un enseignement différent de celui de nos pères, plus accommodé au siècle, c'est dénaturer la prédication, et chercher à faire de la tribune évangélique une école de philosophie, livrée, comme celle du Portique ou du Lycée, aux disputes des hommes, à l'arbitraire des opinions, aux caprices des imaginations humaines; c'est contredire saint Paul, qui demande que l'on évite même les nouveautés de paroles, *devitans profanas vocum novitates*; et le saint Concile de Trente qui enjoint aux prédicateurs de ne prêcher que la loi de Dieu *divinam legem annuntiant*; c'est faire le procès à saint Jean Chrysostome, à saint Grégoire de Nysse, à saint Grégoire de Nazianze et à saint Basile, qui tous désiraient, sans doute, rencontrer dans leur enseignement les nécessités du temps, et qui malgré cela prêchaient comme avaient prêché avant eux les hommes apostoliques, sans faire aucune concession au siècle, tenant pour certain que la religion vieille comme le monde, ne permet rien de nouveau que le tour que l'on donne à la pensée, ce tour ingénieux qui fait paraître toujours nouvelles les choses les plus anciennes. C'est enfin insulter à la parole de Dieu, de croire qu'elle est une chose des temps passés, qui ne convient pas au siècle, incapable de garder son immuable efficacité: il y a aujourd'hui comme toujours, des pécheurs à convertir, et pour cela il faut aujourd'hui comme toujours, leur prêcher Jésus-Christ crucifié, quoique le Juif s'en scandalise, et le Grec n'y voit qu'une folie; il faut comme l'Apôtre devant Félix, les effrayer par la terreur des jugements de Dieu.

De là nous pouvons conclure combien sont responsables ces prédicateurs modernes, qui n'ont de la Sainte Ecriture

dans leurs sermons que le texte indispensable, qui ne prêchent pas la parole divine, mais des nouveautés profanes; qui ne vont pas chercher leurs matériaux dans l'Évangile mais dans les spéculations de la philosophie ou de la politique, ou qui paraissent, quand ils parlent du Christianisme, prendre à tâche de le séculariser, rougissant de nommer Jésus-Christ dans la chaire, employant plutôt que ce nom adorable, quelque terme nouveau, comme le *Maître*, le *Christ*, etc; n'osant pas traiter de nos grands mystères, ni des vertus chrétiennes, ni des anathèmes que lance l'Évangile contre les vices et les passions, et préférant présenter cette religion divine comme le principe générateur du beau dans la civilisation, dans les arts, etc; comme si le christianisme n'était descendu du ciel que pour la civilisation; et ils disent tout cela à des âmes pieuses qui étaient venues à l'église pour s'édifier. On peut suivre toute une quarantaine de ces prédicateurs, sans entendre un mot du délai de la conversion, d'une seule des fins dernières, d'un sacrement, d'un précepte du décalogue, d'une loi de l'Église, d'un mystère, du péché mortel. Quel fruit peuvent bien produire dans les âmes de tels prédicateurs, et quel rapport y a-t-il entre leur manière et celle des Pères et des prédicateurs de tous les siècles? Le remède à cet abus est d'établir comme principe, que le langage et les sentiments du prédicateur doivent être ceux de Jésus-Christ, de telle sorte qu'après l'avoir entendu, chacun puisse dire: *hæc dicit Dominus*, et que toutes ses paroles puissent se traduire dans la langue même de l'Écriture. Tout discours qui ne peut porter cette épreuve, n'est pas évangélique."

Hélas! l'abus qu'il déplore pour d'autre temps et pour d'autres pays, par malheur existe encore aujourd'hui chez nous ôtant à la prédication son caractère surnaturel, et par conséquent son efficacité, privant ainsi les âmes du pain de la parole divine, étant cause qu'un si grand nombre d'elles gisent dans le tombeau du péché.

Un de nos souvenirs vient prouver ce que nous affirmons.

Il y a quelques années il nous vint en mains un programme de prédications quadragésimales, qu'un orateur connu se

proposait de faire dans une église d'une certaine ville de l'Amérique du Sud. Nous ne l'avons pas sous les yeux, mais nous l'avons bien présent à la mémoire. Presque toute la série des sermons ou des conférences roulait sur l'influence du Christianisme dans le progrès de la civilisation, des arts etc, etc... Il y avait même un sermon avec ce titre mirobolant: "Les sources de la maternité." Nous avons fait un grand effort pour comprendre de quoi on pouvait bien traiter sous un pareil titre, nous confessons humblement n'y être pas arrivé. Il n'y avait pas un seul sujet purement apostolique.

Et quand après avoir maudit le pauvre programme du triste orateur, nous pensions aux grands maux auxquels il y a à remédier dans la masse chrétienne, telles: la désertion de l'église, la négligence à remplir le devoir pascal et à assister à la messe du dimanche, la mode envahissant effrontément le temple et tendant ses filets à l'innocence jusqu'aux portes du ciel, tant d'âmes se précipitant dans l'éternité sans avoir été purifiées de leurs fanges;—et quand nous voyions comment de malheureux prédicateurs traitent, dans le temps solennel de la sainte quarantaine, des sujets purement philosophiques, nous étions tentés de croire que les pasteurs étaient changés en loups, et que se serait œuvre sainte de la part du troupeau chrétien, de les chasser de la chaire sacrée.

Passons aux sermons de la semaine sainte. Il semblerait que dans la divine atmosphère du Calvaire que l'on respire en ces jours, soit impossible la tentation de briller, et d'être profane. Eh bien non; nous avons pu nous convaincre par une assistance de plusieurs années à ces prédications que c'était surtout dans ces saints jours que se prononçaient les sermons de parade. La plupart du temps ce sont des pièces oratoires pour démontrer la divinité du Christ Jésus, mais aucune application pratique, sans aucune condamnation du péché, sans aucune invitation à ne point laisser stérile le sang rédempteur. Dans le sermon appelé de consolation, beaucoup n'ont coutume de traiter que du cœur de la femme et de sa sensibilité dans la souffrance. Et les assistants s'en vont avec le leur bien peu touché et bien peu enflammé.

Quel lamentable égarement! Quelle belle occasion on manque d'arracher quelqu'âme au péché! Voyez: c'est l'époque de l'année où la multitude des fidèles remplit le temple d'une extrémité à l'autre; il y a là des âmes de toutes nuances: ferventes, tièdes, indifférentes, pécheresses; toutes ou à peu près sont venues avec bonne intention; pour quelques-unes d'entre elles, c'est la seule occasion qui les amène à l'église. Quelle bonne chance s'offre donc au prêtre pour faire tomber quelques pécheurs aux pieds du divin Rédempteur! Mais, ô douleur! bien souvent sur cette foule en qui une voix apostolique opérerait de vraies résurrections qui rempliraient le ciel d'allégresse, il ne résonne que la parole stérile d'un rhéteur, qui avec son feu artificiel n'enflamme personne.

\*  
\* \*

Maintenant nous allons essayer de dire que ces prédicateurs, —qui doivent bien peu plaire au maître de la vigne et très peu déplaire à l'ennemi des âmes, à l'*inimicus homo* de l'Evangile—ne sont pas les seuls coupables. Autant qu'eux sont responsables de cet écart ceux qui leur font une réputation d'orateur sacré, ceux qui se servent d'eux pour remplir l'église et créer un concours; les maintenant de la sorte dans l'illusion où ils sont que leur manière de prêcher est la bonne.

En même temps qu'ils les entretiennent dans cette lamentable illusion, quelle abondante nourriture n'offre-t-il pas à leur vanité? Un prédicateur qui ne descend d'une chaire que pour monter dans une autre, qui fait le panégyrique du saint de toutes les chapelles, qui prononce tous les discours de circonstance, qui se voit disputé par tous les directeurs des Associations, qui ne lui laisse pas le temps pour prier un tout petit peu et se souvenir qu'il est homme, qui entend sans cesse comme un chant de sirène l'écho de la chronique flatteuse, comment voulez-vous qu'il ne soit pas exposé à avoir le vertige de Lucifer? Et si un jour il tombe de ce sommet où vous avez contribué à le faire monter, à qui sera la

faute? et vous serez les premiers à pleurer sur le tombeau de cette vertu.

Ayons cependant le courage de dire à ceux qui agissent ainsi, cherchez-vous la gloire de Dieu ou celle de votre temple? Si vous me dites que vous cherchez la gloire de Dieu, alors je vous dis que vous manquez de foi en l'efficacité de la divine parole, attendant plus de l'art humain que du zèle apostolique, donnant le pas à une prédication brillante et à demi profane sur une prédication vraiment apostolique. Est-ce que par hasard Notre Seigneur a confié la conversion du monde aux rhéteurs ou aux philosophes?

Oh! combien puissamment les recteurs des églises, les directeurs des Associations pourraient contribuer à la réforme de la prédication tant désirée du Pasteur suprême des âmes, rien qu'en appelant des prêtres apostoliques dans les chaires de leurs églises! Cela ferait tomber l'illusion de plus d'un prédicateur profane, qui s'il a quitté le champ de la prédication évangélique, ne l'a fait qu'à cause des distinctions honorifiques dont il était l'objet, et des voix élogieuses de la chronique qui le poussaient sans cesse plus vivement à s'éloigner de la bonne voie. A voir plus en honneur la prédication simple et apostolique, à la voir plus chaudement appréciée, qui ne renoncera à l'auréole du prédicateur mondain et ne prendra le ton purement apostolique, de crainte de perdre sa place dans les rangs des hérauts de la parole sainte.

Que les recteurs des églises et les directeurs des établissements donnent donc la préférence aux prédicateurs qui, s'ils ne s'élèvent pas aux plus hauts sommets de l'éloquence, font au moins par leurs prédications simples monter les âmes jusqu'à Dieu: qui s'ils n'attirent pas un concours extraordinaire, édifient au moins ceux qui sont venus les entendre. Enfin, que si dans la chronique il ne peuvent pas dire que la fête a été très brillante, a réuni la fine fleur de la société, et que le sermon a été de tout point une pièce d'éloquence, qu'ils se consolent à la pensée qu'une âme de plus peut-être a été inscrite au livre de vie.

## II — Le bon prédicateur (1)

Le ministère confié aux orateurs sacrés tire son excellence de ce qu'il est une continuation de l'œuvre de Jésus-Christ. Le divin Sauveur dit ouvertement aux apôtres et, en leur personne, à tous ses futurs ministres: "Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie." (Jean xx, 21.) Puis, pour indiquer la manière dont ils auraient dû continuer sa mission—à lui, qui suivant ses propres paroles, "était venu au monde pour rendre témoignage à la vérité" (Ibid, xviii, 37), Jésus-Christ ajouta: "Prêchez l'Évangile." (Marc xvi, 15.)

Par où l'on comprend aisément que s'il avait pu dire de lui-même, dans le sens le plus rigoureux et le plus exact du mot, qu'il est la lumière du monde, *Ego sum lux mundi* (Jean, viii, 12), il a pu de même, dans sa bonté infinie, appeler "lumière du monde" ceux aussi qui, avec lui et par lui, étaient destinés à répandre la lumière de la vérité au milieu du monde: *vos estis lux mundi* (Matth., v, 14). Mais qui ne comprend d'ailleurs, que le prédicateur est d'autant meilleur qu'il continue mieux l'œuvre de Jésus-Christ, et qu'il en accomplit plus exactement le précepte?

Le divin Maître a dit aux ministres sacrés: *Prædicate evangelium*, et la parole de Jésus—parole parfaite et qui n'avait pas besoin d'être complétée par d'autres—signifiait que le bon prédicateur serait celui qui aurait annoncé, d'une manière convenable, *tout l'Évangile et l'Évangile seul!* A peine est-il nécessaire de rappeler que l'Évangile embrasse le dogme et la morale, pour en déduire que l'orateur sacré doit exposer aux fidèles ce qu'ils doivent croire et ce qu'ils doivent faire pour obtenir le salut éternel. Presque dans le même temps où fut publiée notre Encyclique sur la prédication, le nouveau *Code de droit canon* fut promulgué, et un canon de ce Code—le 1347e—résume admirablement la tâche de l'orateur sacré,

(1) Dans l'importante allocution qu'il a adressée aux quadragésimalistes de Rome, S. S. Benoît XV s'est proposé, cette année, de caractériser le "bon prédicateur". Nous donnons ici la traduction d'une très grande partie de ce discours.

en disant qu'il doit exposer au peuple les deux parties de l'Évangile, qui sont le dogme et la morale: *In sacris concionibus exponenda in primis sunt quæ fideles credere et facere ad salutem oportet*. On dit: *quæ fideles credere...oportet*, voilà le dogme indiqué; on ajoute: *quæ fideles...facere ad salutem oportet*, voilà la morale rappelée.

Mais plus que sur la compréhension de l'Évangile, qui embrasse le dogme et la morale, il convient d'insister sur l'interprétation des paroles du divin Maître: *prædicate evangelium*, qui nous a fait montrer le bon prédicateur en celui qui annonce *tout* l'Évangile et le *seul* Évangile. Un tout doit être considéré non seulement dans ses diverses parties, mais dans chacun de leurs membres; c'est pourquoi, pour annoncer *tout* l'Évangile, le bon prédicateur doit exposer aux fidèles les dogmes qui peuvent enivrer de joie leur cœur, comme ceux qui doivent les remplir d'une terreur salutaire; il doit leur faire admirer la divine miséricorde, mais il doit aussi les effrayer saintement par le rappel de la justice divine. Il ne mériterait pas d'être appelé un *bon prédicateur* celui qui, pour flatter l'auditoire, n'exposerait pas sous son aspect véritable, ou même tairait seulement quand il serait nécessaire de l'annoncer, la doctrine révélée sur la gravité des offenses faites à Dieu, et sur les châtimens par lesquels ces offenses doivent être punies dans le temps ou dans l'éternité. Il est évident que cet orateur n'annoncerait pas *tout* l'Évangile, bien plus, il montrerait qu'il a oublié l'obligation, que lui en a imposée Jésus-Christ, d'enseigner l'observation de *tous* ses préceptes: *docentes eos servare omnia quaecumque mandavi vobis*. (Matth. xxviii, 20.) Pas n'est besoin de vous faire remarquer, très chers fils, qu'en refusant le nom de bon prédicateur à qui n'aurait pas exposé l'Évangile *tout entier*, nous supposons qu'aucun motif de prudence louable ne suggère ou ne justifie ce silence. Dans l'exposé de la doctrine catholique, il ne faut, en effet, jamais introduire rien de faux, mais l'on peut tolérer le silence sur une partie de la vérité, quand il n'y a pas obligation d'en parler pour la défense de la foi; bien plus, il faudrait en exiger l'omission, quand, sans obtenir aucun bien, on s'exposerait à produire un mal très réel,

comme serait, par exemple d'exaspérer des esprits déjà mal disposés envers l'Eglise.

Mais la prudence ne nous permet pas de nous attarder sur cette déclaration, et nous ne doutons pas que la prudence ne soit le bel ornement de ceux qui ont été choisis pour annoncer la parole divine à Rome durant ce Carême. Aussi nous hâtons-nous d'appeler, au contraire, votre attention, très chers fils, sur l'obligation qui incombe à l'orateur sacré, d'annoncer *tout* l'Evangile sans doute, mais aussi l'Evangile *seul*. Peut-être certains orateurs, d'une époque qui n'est guère éloignée, avaient-ils laissé tomber dans l'oubli le devoir d'exposer l'Evangile *seul*, bien plus qu'ils n'avaient oublié l'obligation de l'enseigner en son entier. Mais qui ne le voit ? Ce serait faire une chose souverainement injurieuse à Dieu que de vouloir ajouter la parole humaine à la parole divine, comme si celle-ci avait besoin d'être complétée et perfectionnée par celle-là !

Le divin Sauveur, venu sur terre pour indiquer à l'homme la route à suivre pour arriver au salut éternel, a dit nécessaire et suffisante à cet effet l'observation de l'Evangile. Or, si un prédicateur transportait ses auditeurs en une région non indiquée par le saint Evangile, et s'il exaltait la beauté de nouveaux horizons découverts de cet autre point de vue, s'il louait les fruits qui y mûrissent, au point d'inculquer à ses auditeurs l'opinion qu'il suffit peut-être au salut éternel de parcourir des champs différents des champs évangéliques, est-ce que cet orateur, à votre avis, ne taxerait pas d'insuffisance l'enseignement de Jésus-Christ ? Mais, à notre tour, justement pour ce motif, nous refuserions à cet orateur le titre de "bon prédicateur", parce que celui-là seul est tel qui continue fidèlement la mission de Jésus-Christ, et qui de Jésus-Christ accomplit plus exactement les préceptes.

Oh ! combien il importe d'insister sur l'obligation qui incombe au bon prédicateur de se limiter à annoncer *seulement* le saint Evangile ! Un ambassadeur, qui au souverain auprès duquel il est accrédité, n'exposerait pas uniquement ce que son prince l'aurait chargé d'exposer, mériterait de perdre toute créance pour tout le reste de sa mission, car nul ne pourrait

savoir quand son langage serait conforme au mandat reçu, ou quand il s'en écarterait. Mais les prédicateurs ne sont-ils pas, eux aussi, des ambassadeurs? Ils sont chrétiens; ils doivent donc ne porter au peuple chrétien que la parole de Dieu: s'ils en portaient une autre, ils mériteraient d'être désavoués par le souverain qui les a choisis comme ambassadeurs.

Et notez, très chers fils, le grave dommage que causeraient au peuple chrétien ces ambassadeurs de Dieu, qui, à la divine parole, ajouteraient leur propre parole. Car la voie que Jésus-Christ a tracée aux chrétiens pour arriver au salut est la voie étroite de la pénitence et de la mortification. Qui-conque désire atteindre le but qui lui est proposé doit entrer dans cette voie avec empressement, bien plus, il y doit courir avec ardeur. Mais il n'est pas douteux qu'il est pénible de cheminer par une voie étroite, couverte de ronces et d'épines... A quelle forte tentation de quitter cette route ne sera pas exposé celui à qui on en indique une autre, plus large et plus unie! Abandonnons la métaphore, très chers fils. L'orateur sacré qui ne prêche pas uniquement l'Évangile indique peut-être à ses auditeurs une voie plus large et, sûrement moins âpre, que ne le fera le fidèle exécuteur du précepte rigoureux: *prædicate evangelium*; mais une voie qui ne conduit pas au but, une voie qui peut même se terminer en un précipice, doit être qualifiée de désastreuse, et celui qui invite le voyageur à entrer dans cette voie cause à celui-ci un grand dommage. Ainsi en est-il du prédicateur qui oublie l'obligation de prêcher uniquement l'Évangile...

# ŒUVRE DES PRÊTRES-ADORATEURS

---

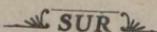
## DIRECTEURS DIOCÉSAINS

- QUEBEC:** R. P. Gaudiose Labrecque, s. s. s., Noviciat des Pères du T. S. Sacrement, Chemin Ste-Foy.
- Trois-Rivières:** M. l'abbé Léon Lamothe. Précieux-Sang, Trois-Rivières.
- Rimouski:** M. l'abbé J. Lionel Roy, directeur du grand Séminaire de Rimouski.
- Chicoutimi:** M. l'abbé F.-X. Frenette, procureur à l'Evêché de Chicoutimi.
- Nicolet:** M. l'abbé F.-A. St-Germain, Evêché de Nicolet.
- MONTREAL:** R. P. Philippe Cayer, s. s. s., 368 Ave. Mont-Royal Est.
- Saint-Hyacinthe:** M. le chanoine L.-T. Proulx, Séminaire de St-Hyacinthe.
- Sherbrooke:** M. l'abbé J.-Chs. McGee, Sutton, P. Q.
- Valleyfield:** M. l'abbé J.-S. Edmond Aubin, Collège de Valleyfield.
- Joliette:** Mgr Eustache Dugas, V. G., Eglise St Pierre, Joliette.
- OTTAWA:** M. le chanoine L.-N. Campeau, chancelier de l'Archevêché.
- Pembroke:** M. l'abbé Henri Martel, La Passe, Ont.
- Mont-Laurier:** M. l'abbé J.-Eug. Limoges, Saint-Jovite, comté de Terrebonne, P. Q.
- TORONTO:** Rev. A. O'Leary, St. Mary's Church, Collingwood, Ont.
- London:** Rev. Theo. Valentin, St-Joseph's Hospital, London, Ont.
- Hamilton:** Very Reverend Michel J. Weidner, Hespeler, Ont.
- KINGSTON:** Rev. Archibald Hanley, Archbishop's Palace, Kingston, Ont.
- Peterboro:** Rev. Patrick J. Kelley, St. Paul's Church, Norwood, Ont.
- HALIFAX:** Rev. Gerald Murphy, St. Patrick's Church, Halifax.
- Charlottetown:** Rev. M. Monaghan, Vernon River, Co. Queen, P. E. I.
- Saint-Jean:** M. l'abbé M.-E. Savage, Moncton, N. B.
- Antigonish:** Rev. Michael Gillis, Antigonish, N. S.
- SAINTE-BONIFACE:** Mgr Frs.-Az. Dugas V. G., Archevêché de St-Boniface.
- EDMONTON:** Rev. Père L. Simard, O. M. I., Archevêché de St-Albert.
- REGINA:** Rév. Zéphirin Marois, Archevêché de Regina, Sask.
- 

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ŒUVRE POUR LE CANADA:

R. P. DIRECTEUR, - - - 368 Ave. Mont-Royal Est, Montréal.

# NOTICE



## L'Association des Prêtres-Adorateurs

### 1. Obligations.

1. Faire, chaque semaine, une heure continue d'adoration devant le Très Saint Sacrement exposé ou renfermé dans le Tabernacle.

De préférence, la faire avec ses paroissiens à jour et à heure fixes. Dans ce cas, on peut faire l'exposition privée, c'est-à-dire ouvrir le Tabernacle et terminer par la Bénédiction.

2. Envoyer régulièrement, au siège de l'Œuvre, *le billet mensuel* avec indication des heures faites durant le mois.

3. Célébrer une messe, chaque année, pour les associées défunts. Cette messe est privilégiée.

### 2. Avantages principaux.

1. Une indulgence plénière pour *toute heure d'adoration*, à quelque jour qu'on la fasse, en y priant un peu aux intentions du Souverain Pontife.

2. Les très nombreuses indulgences plénières et partielles dites de *la Station du Saint Sacrement*, pour une *simple visite* au Saint Sacrement, en récitant *six Pater, Ave et Gloria*.

3. Commencer *Matines et Laudes* tous les jours, à partir de 1 heure de l'après-midi.

4. Faculté de recevoir du *Tiers-Ordre Franciscain* et de donner aux tertiaires réunis en commun l'Absolution générale, *communi formula*.

5. Faculté d'attacher aux chapelets l'indulgence des *Croisiers* par un simple signe de croix.

### Ligue Sacerdotale Eucharistique

BUT: Promouvoir la Communion fréquente et quotidienne, parmi les fidèles, selon le Décret du 16 Déc. 1905.

CONDITIONS: 1. Être inscrit dans la Ligue.—2. S'efforcer, dans toute la mesure possible, par les moyens dont on dispose, de propager la pratique de la communion fréquente.

AVANTAGES: Les membres de la Ligue peuvent:

1. Jouir de l'*Autel privilégié* personnel trois fois la semaine.

2. Gagner une indulgence plénière à toutes les fêtes primaires des Mystères de la foi, de la Très Sainte Vierge et des Saints Apôtres.

3. De plus, une indulgence de 300 jours pour chaque œuvre qu'ils feront conformément au but de la Ligue Sacerdotale.

4. Après une retraite de 3 jours, ils pourront donner au peuple la *Bénédictio Papale*, à condition que ces exercices soient dirigés vers une connaissance plus grande et une fréquentation plus assidue de l'Eucharistie.

5. Ils peuvent faire gagner, une fois par semaine, une *indulgence plénière à ceux de leurs pénitents* qui ont coutume de communier tous les jours ou presque tous les jours, (c. à. d. au moins 5 fois la semaine.) Cette concession peut être faite pour plusieurs semaines à la fois.

6. Appliquer aux chapelets les indulgences dites des "Pères Croisiers," par un simple signe de croix.

(Pour user de ce dernier pouvoir, les prêtres inscrits seulement dans la Ligue doivent avoir le *visa* de leur Evêque.)